

RAPPORT ANNUEL 2018

HITECHPROS

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge

440 280 162 RCS Nanterre



SOMMAIRE

- 1. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- 1.1 Rapport général sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- 1.2 Rapport spécial sur les conventions réglementées
- 2. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018
- 2.1 Bilan
- 2.2 Comptes de Résultat
- 2.3 Annexes
- **3.** RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Société anonyme au capital de 657 391.20 euros

Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle 92120 MONTROUGE 440 280 162 RCS Nanterre

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2018

R.Z. AUDIT

17, rue Ferdinand Fabre 75015 PARIS

Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HITECHPROS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 avril 2019

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT

Denis ZAGO

Associé - Mandataire social

Elodie DOMEIZEL

and the same

Responsable technique

Associée - Mandataire social

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions de prestations de services avec la société HITECHLIBERTY

Personnes concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR: Président du conseil d'administration de votre société et Gérant de la société HITECHLIBERTY.

Objet de la convention

Votre société a mis des moyens administratifs à la disposition de la société HITECHLIBERTY dans le cadre de son fonctionnement courant : mise à disposition de personnel et domiciliation.

La rémunération perçue par votre société, au titre de cette prestation, s'est élevée à 2 400 euros HT pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Convention de services avec AMBC INVEST

Personne concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR: Président du conseil d'administration de votre société et Président d'AMBC INVEST.

Objet de la convention

Votre conseil d'administration, en date du 29 août 2012, a autorisé une convention de services entre votre société et la société AMBC INVEST. Au travers de cette convention, AMBC s'engage à :

Définir les orientations stratégiques de la politique commerciale et marketing de votre société;

Définir la politique financière de votre société et l'optimisation de sa gestion;

Définir la politique de développement, de pérennisation et de fidélisation des grands comptes clients de votre société.

La charge de l'exercice, au titre de cette convention, s'élève à 312 000 euros HT pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Conventions de gestion de trésorerie avec la société HTP MANAGER Personnes concernée

Monsieur Ebrahim SAMMOUR: Président du conseil d'administration de votre société et Président de la société HTP MANAGER.

Objet de la convention

Chaque partie s'engage à mettre à la disposition de l'autre ses excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles.

La créance de la société HTP MANAGER via à vis de votre société s'élève au 31 décembre 2018 à 200 000 euros. Le profit pour votre société au titre de cette convention pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 s'élève à 1 455 euros.

Fait à Paris, le 30 avril 2019

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT

Denis ZAGO

Associé - Mandataire social

Elodie DOMEIZEL

Responsable technique

Associée - Mandataire social

Comptes annuels

SA HITECHPROS

15/17 Bd du Général de Gaulle

92120 MONTROUGE

Exercice clos le : 31 décembre 2018

APE: 5829C SIRET: 44028016200023



DBF AUDIT
13 PASSAGE DARTOIS BIDOT

Fax:0148839677

Tél:0148830041

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

BILAN - ACTIF

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIE	Va	leurs au 31/1	.2/18	% de	Valeurs au	% de
ACTIF	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	31/12/17	l'actif
Capital souscrit non appelé ACTIF IMMOBILISÉ Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations corporelles Terrains	38 929,43 217 155,00	38 929,43	217 155,00	1,83 0,64	939,68 217 155,00	0,79
Constructions Installations tech., matériel & outillages Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations financières (2) Participations	437 805,76 100 000,00	361 329,12	76 476,64 100 000,00	1,18	99 782,42 100 000,00	1,14
Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	39 617,54 833 507,73	400 258,55	39 617,54 433 249,18	3,65	6 041,92 38 074,00 461 993,02	
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres appro En-cours de production (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises	333 307,73	.00 230,00	133 243/10	3,03	102 333,02	3,04
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Clients (3) Clients douteux, litigieux (3) Clients factures à établir (3) Autres créances (3)	3 716 331,03 660,00 846 938,55	31 354,75	3 716 331,03 -31 354,75 660,00 846 938,55	38,22	3 677 330,70 -32 344,90 19 649,30 866 080,01	35,74
Capital souscrit - appelé non versé Valeurs mobilières de placement Actions propres Autres titres Instruments de trésorerie	4 519 650,08	22 423,36	4 497 226,72	37,92	2 805 688,14	
Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	2 254 437,40 142 202,16		2 254 437,40 142 202,16	19,01 1,20	4 764 413,39 114 588,15	37,58 0,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 480 219,22	53 778,11	11 426 441,11	96,35	12 215 404,79	96,36
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des emprunts Ecarts de conversion actif	·					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	12 313 726,95	454 036,66	11 859 690,29	100	12 677 397,81	100

⁽¹⁾ Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	% du passif	Valeurs au 31/12/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 657 391,20) Primes d'émission, de fusion, d'apport Écarts de réévaluation Écart d'équivalence	657 391,20 1 070 722,20	5,54 9,03	657 391,20 1 070 722,20	5,19 8,45
Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	73 043,44	0,62	73 043,44	0,58
Report à nouveau	931 111,46	7,85	854 577,01	6,74
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 142 236,82		2 130 881,95	
SITUATION NETTE Subventions d'investissement Provisions réglementées	4 874 505,12	41,10	4 786 615,80	37,76
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 874 505,12	41,10	4 786 615,80	37,76
AUTRES FONDS PROPRES Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS Provisions pour risques Provisions pour charges	15 000,00		338 436,00	
TOTAL PROVISIONS	15 000,00	0,13	338 436,00	2,67
DETTES (1) Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 722 246,98		2 272 928,13	17,93
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 242,00	0,01		0.04
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 068,26	0,24	26 191,55	0,21
Fournisseurs Fournisseurs, factures non parvenues	3 149 959,29 486 311,52	26,56 4,10	3 207 498,73 583 170,63	25,30 4,60
Dettes fiscales et sociales	928 856,07	7,83	995 372,05	7,85
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	320 030/07	.,	333 372,03	.,
Autres dettes	120 511,68	1,02	180 000,91	1,42
Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	532 989,37	4,49	287 184,01	2,27
TOTAL DETTES	6 970 185,17	58,77	7 552 346,01	59,57
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	11 859 690,29	100	12 677 397,81	100
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bançaires courants et soldes créditeurs de banques	1 433 263,00 5 536 922,17		1 693 899,00 5 858 447,01	

⁽²⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18	% CA	Du 01/01/17	% CA	Variation	
	Au 31/12/18	70 CA	Au 31/12/17	70 CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	16 000,00	0,09			16 000,00	
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation : 587 828,19	18 526 208,25	99,91 3,17	20 009 708,40	100,00 3,82	-1 483 500,15	-7,41
Montant net du chiffre d'affaires	18 542 208,25	100,00	20 009 708,40	100,00	-1 467 500,15	-7,33
Production stockée Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 000,00	0,01	1 305,56	0,01	694,44	53,19
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	282 889,81	1,53	41 454,93	0,21	241 434,88	582,40
Autres produits	221 364,35	1,19	1 002,50	0,01	220 361,85	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	19 048 462,41	102,73	20 053 471,39	100,22	-1 005 008,98	-5,01
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises Variation de stocks	12 838,13	0,07			12 838,13	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	14 281 056,61	77,02	15 255 634,47	76,24	-974 577,86	-6,39
Impôts, taxes et versements assimilés	120 355,75	0,65	139 705,41	0,70	-19 349,66	-13,85
Salaires et traitements	1 039 907,99	5,61	964 834,89	4,82	75 073,10	7,78
Charges sociales	432 778,51	2,33	404 174,24	2,02	28 604,27	7,08
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	32 432,14	0,17	30 689,59	0,15	1 742,55	5,68
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions			104 690,00	0,52	-104 690,00	-100,00
Autres charges	5 148,98	0,03	1,78		5 147,20	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	15 924 518,11	85,88	16 899 730,38	84,46	-975 212,27	-5,77
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 123 944,30	16,85	3 153 741,01	15,76	-29 796,71	-0,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée Perte ou bénéfice transféré						

DBF Audit

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1046302 - SA HITECHPROS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18	0/ 04	Du 01/01/17	0/ 64	Variation	
	Au 31/12/18	% CA	Au 31/12/17	% CA	en valeur	en %
Produits financiers De participation (3) Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov., dépréciations, transferts Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		0,20	29 020,54 3 214,09	0,15 0,02	8 919,40 -3 214,09	30,73 -100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	37 939,94	0,20	32 234,63	0,16	5 705,31	17,70
Charges financières Dot. amortissements, dépréc., prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	20 357,17 8 093,41	0,11 0,04	9 839,24	0,05	20 357,17 -1 745,83	-17,74
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	28 450,58	0,15	9 839,24	0,05	18 611,34	189,15
RÉSULTAT FINANCIER	9 489,36	0,05	22 395,39	0,11	-12 906,03	-57,63
RÉSULTAT COURANT avant impôts	3 133 433,66	16,90	3 176 136,40	15,87	-42 702,74	-1,34
Produits exceptionnels Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	88 726,00	0,48	33 700,00 88 725,00	0,17 0,44	-33 700,00 1,00	-100,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	88 726,00	0,48	122 425,00	0,61	-33 699,00	-27,53
Charges exceptionnelles Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dot. amortissements, dépréciations, prov.	1 200,84	0,01	363,00 37 484,45	0,19	837,84 -37 484,45	230,81 -100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 200,84	0,01	37 847,45	0,19	-36 646,61	-96,83
RESULTAT EXCEPTIONNEL	87 525,16	0,47	84 577,55	0,42	2 947,61	3,49
Participation des salariés aux résultats Impôt sur les bénéfices	1 078 722,00	5,82	1 129 832,00	5,65	-51 110,00	-4,52
TOTAL DES PRODUITS	19 175 128,35	103,41	20 208 131,02	100,99	-1 033 002,67	-5,11
TOTAL DES CHARGES	17 032 891,53	91,86	18 077 249,07	90,34	-1 044 357,54	-5,78
Bénéfice ou Perte	2 142 236,82	11,55	2 130 881,95	10,65	11 354,87	0,53

⁽³⁾ Dont produits concernant les entités liées

⁽⁴⁾ Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

SOMMAIRE

	Informations			
Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Non prod	luites	
		NS	NA	
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	О			
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	О			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	О			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O			
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0			
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	О			
CRÉDIT BAIL			NA	
LOCATIONS PAGEORY IS ATTIONS FINANCE TO A NORTH TO			NA	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			NA	
Variations de la réserve spéciale de réévaluation Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA NA	
ETAT DES STOCKS			NA	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			IVA	
EFFETS DE COMMERCE	0		NT A	
ENTREPRISES LIÉES			NA	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0			
	0			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0			
	0			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0			
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0			
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	0			
LES ENGAGEMENTS	0			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0			
LES EFFECTIFS	О			
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	0			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA	
TRANSFERTS DE CHARGES			NA	
COMMENTAIRE			NA	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 11 859 690,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 142 236,82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

- . $\underline{Fonds\ de\ commerce}$: Il est $\ inscrit\ \grave{a}\ l'actif\ du\ bilan\ pour\ sa\ valeur\ d'acquisition.$
- . Logiciels : ils sont amortis linéairement sur 1 an à l'exception du site internet amorti sur 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Agencements et aménagements des constructions 10 ans en linéaire

- Matériel informatique 2 en linéaire ou 3 ans en dégressif

Mobilier de bureau
Matériel de transport
5 ans en linéaire
4 ou 5 ans en linéaire

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les immobilisations acquises lors de la fusion ont été transcrites aux valeurs nettes comptables et les plans d'amortissements poursuivis.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur d'inventaire s'apprécie en fonction de la situation nette de la filiale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées pour leur valeur de souscription. Une provision est constatée si nécessaire pour réajuster le prix d'acquisition à leur valeur à la clôture.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisisons pour risques et charges

Les provisions pour litiges prud'homaux et commerciaux sont déterminées à partir des recommandations émanant des conseils en charge de ces dossiers et de l'appréciation du risque par le management. Une provision est constatée lorsqu'une sortie de ressources est prévisible mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Evènements postérieurs

Aucun

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial de 217 155 €provient du rachat du fonds de commerce Hitechpros le 1^{er} Janvier 2002 à la société Businesslink (dénommée Hitechpros Staffing depuis le 15/04/05). Cette acquisition s'est accompagnée du transfert de 11 salariés entre les deux structures.

Etant donné les perspectives économiques de l'activité abonnements aux sites de Hitechpros, il n'y a pas lieu de constituer de provision pour déprécier ce fonds de commerce.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
BUSINESSLINK	217 155			217 155
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	217 155			217 155

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	ADDE A	DAMORH ICATIONS		V. brute des immob.	Augmentations		
	ADRE A	IMMOBILISATIONS	début d' exercice sui		suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I						
INC	Autres po	stes d'immobilisations incorporelles Te	OTAL II	256 613			
	Terrains						
	Construct	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.					
LES	Installatio	ns techniques, matériel & outillage indust.					
CORPORELLES	Instal. géné., agencts & aménagts divers Autres immos Matériel de transport			178 756 73 619			
CO	corporelle	Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers		197 082		8 187	
		sations corporelles en cours					
	Avances 6	et acomptes					
			OTAL III	449 456		8 187	
FINANCIERES	Autres pa	ions évaluées par mise en équivalence rticipations		100 000			
NCI		res immobilisés		44.116		1.544	
FIN	Prets et ai	atres immobilisations financières		44 116		1 544	
		ТО	TAL IV	144 116		1 544	
		TOTAL GENERAL (I + II + III	I + IV)	850 186		9 730	

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Dimin	utions	Valeur brute des	Réévaluation légal
	ADKE B		par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. TOTAL I					
INC	Autres po	stes d'immob. incorporelles TOTAL II		529	256 084	
	Terrains					
		Sur sol propre				
	Construct					
S		Ins. gal. agen. amé. cons				
ELLI	Inst.tech.,	mat. outillage indus.		3 230	175 526	
CORPORELLES	Autres im	Ins. gal. agen. amé. div. mos Matériel de transport		3 230	73 619	
COF	corporelle	_		16 608	188 661	
		Emballages récup. div.				
		rporelles en cours				
	Avances 6	et acomptes				
		TOTAL III		19 837	437 806	
S	Part. éval	uées par mise en equivalence				
FINANCIERES	-	rticipations			100 000	
ANC		res immobilisés			20.440	
FIN,	Prêts & a	utres immob. financières		6 042	39 618	
		TOTAL IV		6 042	139 618	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		26 408	833 508	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A	SITUATIONS ET MOU	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établisses et de développes	ment, de recherche ment TOTAL								
Autres immobili	sations incorporelles TOTAL	38 519	940	529	38 929				
Terrains									
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.								
Inst. techniques	matériel et outil. industriels								
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	144 267 20 714 184 693	8 091 16 047 7 354	3 230 16 608	149 128 36 761 175 440				
	TOTAL	349 674	31 492	19 837	361 329				
	TOTAL GENERAL	388 193	32 432	20 366	400 259				

CADRE B	VENTI	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilis	sations		DOT	ATIONS			Mouv. net des		
amortiss		Différentiel de durée		lode gressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fisc	
Frais d'établisse	ements TOTAL								
Immob. incorpo	orelles TOTAL								
Terrains									
Sur sol prop Sur sol autr Unst. agenc.	ui								
Inst. technique	s mat. et outil.								
Inst. gales, a in Mat. transpo in Mat. bureau Emballages									
	TOTAL								
Frais d'acquisition participations	n de titres de								
TOTA	L GÉNÉRAL								
Total général r	non ventilé					•			•
CADRE C	AFFECTANT LES	TS DE L'EXERCIC S CHARGES REPA EURS EXERCICES	RTIES		ant net au le l'exercice	Augmentations	Dotations d		Montant net a la fin de l'exercice
	on d'emprunt à é aboursement des				_				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risque qui s'élevait au 31/12/2017 à 338 436€ concernait des litiges prud'homaux ainsi que commerciaux avec des sous-traitants. Des reprises ont été passées au cours de l'exercice 2018 pour 323436€ suite à la diminution d'un risque commercial et le dénouement d'un litige prud'hommal.

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. giseme Provisions pour investissen Provisions pour hausse des Amortissements dérogatoire Dont majorations exception Pour prêts d'installation Autres provisions réglemen					
		TOTAL I				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges Prov. pour garanties donnée Prov. pour pertes sur march Provisions pour amendes et Provisions pour pertes de cl Prov. pour pensions et oblig Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement Prov. pour gros entretien et Prov. pour chges sociales, f Autres provisions pour risq	338 436		323 436	15 000	
		TOTAL II	338 436		323 436	15 000
Provisions pour dépréciation	- incorporelles - corporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients		32 345 2 066	20 357	990	31 355 22 423
П	Autres provisions pour dépréciation TOTAL III		34 411	20 357	990	53 778
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		372 847	20 357	324 426	68 778
	Dont provisions pour pertes à terminaison		372 047	20 001	527 T20	00 770
	Dont dotations & reprises		20 357	235 700 88 726		
Titre	mis en équivalence : montant	de la dépréciation à la clô	ture de l'exercice cal	culée		

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La SARL Hitechliberty a été créée le 1er Novembre 2005. Cette société dont l'activité est le portage salarial est filiale à 100% de Hitechpros. Les deux sociétés sont en intégration fiscale à compter du 1^{er} Janvier 2006. L'impôt sur les sociétés est réparti en fonction des résultats fiscaux individuels de chaque société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
HITECHLIBERTY - 15-17BD DU GENERAL DE GAULLE 9212	100 000	156 075	100,00	489
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A : a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts (1) (2)	ées à des participations sations financières	39 618		39 618
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 716 991	3 681 346	35 645
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers	640 906	640 906	
⋖	Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		201 455 4 577	201 455 4 577	
	Charges constatées d'avance		142 202	142 202	
		TOTAUX	4 745 749	4 670 486	75 263
Renvois (1)	des - Re	éances représentatives de titres prêtés êts accordés en cours d'exercice emboursements obtenus en cours d'exercice consentis aux associés (pers.physiques)	6 042		

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

INTEGRATION FISCALE

La société Hitechpros est "tête de groupe" d'un groupe d'intégration fiscale constitué au 01/01/2006 prévu aux articles 223A et 223Q du CGI. La société est donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe envers le trésor.

Périmètre d'intégration :

- SA HITECHPROS (société mère)
- SARL HITECHLIBERTY

Le résultat fiscal de la société intégrée sera déterminée comme si celle-ci était imposée séparément, c'est à dire dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au périmètre d'intégration fiscale.

Il s'ensuit notamment que le déficit fiscal subi par la société intégrée au titre d'un exercice sera reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé pendant les exercices futurs. La société intégrante est substituée pour l'imputation sur le montant de l'impôt sur les sociétés dont elle est

redevable au titre de chaque exercice des crédits d'impôts dégagés par la société intégrée. L'économie d'impôt qui résultera de l'application de ce régime de fiscalité de groupe sera, en principe,

définitivement acquise à la société intégrante. La situation dans le compte de résultat de la société de l'application de la convention d'intégration fiscale est une

charge de 1 078 722€ La charge d'impôt sur les sociétés de la société, si elle ne faisait pas partie d'un groupe intégré fiscalement aurait été de 1 078 734€

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

	Montant concer	Montant concernant les entreprises		
POSTES	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation		
Immobilisations financières				
Participations		100 000		
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Total des immobilisations		100 000		
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés		2 880		
Autres créances	201 455	1 242		
Capital souscrit appelé, non versé				
Total des créances	201 455	4 122		
Disponibilités				
Total des disponibilités				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 400	143 756		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Total des dettes	62 400	143 756		
Chiffre d'affaires		2 400		
Produits				
Autres produits financiers	1 455			
Autres				
Autres achats et charges externes	312 000	521 338		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation est ultérieure à la clôture de l'exercice.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	142 202
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	142 202

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir en autres créances correspondents à des avoirs à recevoir pour 4577.08€et à des intérêts de compte courant à recevoir pour 1455€

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	660
Autres créances	6 032
Disponibilités	5 016
TOTAL	11 708

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 643 478,00	0,40
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 643 478,00	0,40

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)			
Report à nouveau de l'exercice précédent			
Résultat de l'exercice précédent	2 130 882		
Prélèvements sur les réserves			
Total des prélèvements sur les réserves			
TOTAL DES ORIGINES	2 985 459		
- Réserves légales - Autres réserves			
Dividendes	2 054 348		
Autres répartitions			
Report à nouveau	931 111		
TOTAL DES AFFECTATIONS	2 985 459		

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	657 391			657 391
Primes liées au capital social	1 070 722			1 070 722
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	73 043			73 043
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	854 577	76 534		931 111
Résultat de l'exercice	2 130 882	2 142 237	2 130 882	2 142 237
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	4 786 616	2 218 771	2 130 882	4 874 505

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
	es emprunts obligataires (1)				
	runts & dettes à 1 an max. à l'ori	-			40.04=
	de crédit (1) à plus d' 1 an à l'o	-	568 014	1 106 216	48 017
Empr	runts & dettes financières divers (1)	(2)			
	nisseurs & comptes rattachés	3 636 271	3 636 271		
Perso	onnel & comptes rattachés	58 276	58 276		
Sécur	rité sociale & autres organismes soci	aux 77 344	77 344		
Etat &	•	114 722	114 722		
autres		665 433	665 433		
collec					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés			13 082		
	es sur immobilisations & cptes rattac				
	pe & associés (2)	1 242	1 242		
	es dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	148 580	148 580		
	représentative des titres empruntés				
Produ	uits constatés d'avance	532 989	532 989		
	ТО	TAUX 6 970 185	5 815 952	1 106 216	48 017
(1) s	Emprunts souscrits en cours d'exer	cice 34 421			
Renvois (5)	Emprunts remboursés en cours d'ex	xercice 584 952			
(2)	Montant divers emprunts, dettes/as	sociés			
	_				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Ils représentent la part des abonnements ou de prestations facturée relative à une période postérieure au 31/12/2018.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	532 989
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	532 989

CHARGES À PAYER

Les charges à payer en autres dettes se décomposent de la manière suivante :

- avoirs à établir : 120 512€

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	209
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486 312
Dettes fiscales et sociales	97 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	120 512
TOTAL DES CHARGES À PAYER	704 436

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2018, le CICE s'élève à 19 222 €

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 88 420,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1,50 %
Table de mortalité TH/TF 00-02
Départ volontaire à 65 ans

Augmentation des salaires 2% Taux de charges patronales 40%

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	600					600
TOTAL (1)	600					600
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	600					600

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMMISSA	IDES ALI	X COMPTES	
COMMISSIONA	IIII AU	A COME I ES	

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	24 000	23 460
Total	24 000	23 460

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée conformément à l'article R 123-198-1 $^\circ$ du code de commerce.

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	16,30	17,34
Ingénieurs et cadres	8,35	9,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	7,95	8,34
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Chiffre d'affaires	17 954 380	587 828	18 542 208
Chiffre d'affaires	17 954 380	587 828	18 542 208

Le chiffre d'affaires est reconnu hors taxes et après déduction des rabais, ristournes et remises accordées. Prestations d'assistance technique sous-traitées : les prestations sont facturées en fin de mois en fonction du rapport d'activité indiquant le nombre de jours effectués par le sous-traitant.

Ce rapport d'activité est signé par l'intervenant et le client. Un recoupement avec le nombre de jours facturés par le sous-traitant est effectué mensuellement.

Abonnements au site internet : les abonnements sont facturés et payables en début de la période d'abonnement. Ce chiffre d'affaires n'intègre que la quote-part correspondant à l'exercice. La part des abonnements postérieure à la clôture est enregistrée en « produits constatés d'avance ».

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION RÉSULTAT FINANCIER	3 123 944 9 489	3 219 561 1 992	1 048 930 654	2 075 014 8 835
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	87 525	88 726	29 138	58 387

HITECHPROS

Société anonyme au capital de 657 391,20 euros Siège social : 15/17 boulevard du Général de Gaulle – 92120 Montrouge 440 280 162 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément à la Loi, le Conseil d'administration a établi le présent rapport qui, avec notamment le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe, sera tenu à la disposition des actionnaires et présenté à la prochaine Assemblée générale ordinaire dans les conditions de forme et de délais prévues par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

- 1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 (Article L.232-1 II du Code de Commerce)
- 1.1.1 Evolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Nous vous rappelons que le business model de la Société s'organise autour de deux activités :

- a) Les abonnements au site, et
- b) L'intermédiation du service Staffing.
- a) Le service abonnement, <u>www.hitechpros.com</u> met en relation les acteurs du secteur informatique : Directions des Systèmes d'Information (DSI), Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII), les Centres de Formation, les Informaticiens Indépendants et les Editeurs de Logiciels. Les sociétés abonnées peuvent se connecter sur le site pour consulter les annonces et déposer leurs propositions et demandes.
 Cette activité représente 12.9% du chiffre d'offeires.
 - Cette activité représente 12 % du chiffre d'affaires.
- b) Le service Staffing permet aux directeurs des systèmes d'information de trouver des ressources intellectuelles pour leurs besoins en prestation informatique. Les consultants Staffing présélectionnent les candidats pour présenter les meilleurs au client final. Cette activité représente 87 % du chiffre d'affaires.

Chacune de ces activités puise sa solidité et sa légitimité dans l'autre. En effet, une augmentation du nombre d'acteurs ayant accès à la Bourse des Inter-Contrats a pour conséquence une meilleure réactivité et efficacité du service Hitechpros Staffing. De la même manière, une augmentation du nombre d'appels d'offres des directions informatiques est favorable aux SSII membres en recherche d'affaires nouvelles.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 18 542 208,25 € contre 20 009 708,40 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 7,3 %.

Il est à noter que l'exercice 2018 subit un effet de base important, 2017 ayant été une excellente année.

Par ailleurs, l'activité digitale historique de Hitechpros : la Bourse des Services Informatiques, affiche quant à elle une croissance de plus de 2 %.

Rappelons que cette offre BtoB, qui fonctionne par un système d'abonnements, est à destination des acteurs 'fournisseurs' de prestations intellectuelles informatiques (SSII-ESN, Informaticiens Indépendants, Centres de Formation, Editeurs de Logiciels) et leur permet notamment de développer leur business et diminuer leur taux d'inter-contrats.

HITECHPROS exerce son activité sur le marché des logiciels et services informatiques estimé à près de 52 milliards d'euros par le Syntec.

1.1.2 Progrès réalisés – difficultés rencontrées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

Durant l'exercice 2018, la Société a continué sa démarche commerciale active en présentant ses services et les avantages de son fonctionnement à de nouveaux clients et en étendant son activité, chez les clients existants, sur l'ensemble des départements informatiques.

Elle subit néanmoins un ralentissement de son chiffre d'affaires mais parvient toutefois à améliorer sa marge opérationnelle qui s'élève à 16,85 % du chiffre d'affaires.

1.1.3 Autres événements importants survenus au cours de l'exercice 2018

Opération sur le capital :

Aucune opération sur le capital de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Direction générale et composition du Conseil d'administration :

Des informations sur la gouvernance d'entreprise figurent en section IV du présent rapport.

1.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4 du Code de commerce, que la Société, étant donné son business model et le marché sur lequel elle intervient, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers. Le ralentissement de l'économie et notamment du marché informatique constituent le principal risque auquel la Société doit faire face. La situation financière est particulièrement saine.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le 1^{er}, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs ont représenté respectivement 4 %, 16 % et 25 % des achats de sous-traitance.

La Société n'est pas dépendante d'un client ou d'un groupe de clients puisque sur l'exercice 2018, le 1^{er}, les 5 premiers et les 10 premiers clients ont représenté respectivement 11 %, 30 % et 46 % du chiffre d'affaires total.

1.3 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)

Nous n'avons pas d'information à communiquer à ce titre.

1.4 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)

L'évolution tout au long de l'année 2018 montre un ralentissement de la baisse du chiffre d'affaires et une amélioration de la rentabilité.

La Société met en place sur 2019 une politique de recrutement de commerciaux afin d'accélérer le développement.

1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices, les soldes des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients se décomposent comme suit :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4 du code de commerce)

	Article D.4411°: Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				Article D.4411°: Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiem	ent									
Nombre de factures concernées					401					304
Montant total des factures concernées TTC	1 998 268 €	816 950 €	334 741 €		3 149 959 €	2 264 151 €	980 167 €	211 928 €	260 084 €	3 716 331 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	12%	5%	2%		18%			>		
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						10%	4%	1%	1%	17%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées.										
Nombre des factures exclues	87				1					
Montant total des factures exclues TTC	486 312 €				660 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou légal - article L.441-6 ou articleL.443-1 du code de commerce)										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 45 jours fin de mois -				Délais contractuels : 45 jours fin de mois					

1.6 Analyse de l'évolution des affaires - Informations financières et non financières

Conformément aux articles L. 225-100-1 du Code commerce, nous devons vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment aux points 1.1 à 1.4 et à la section II ci-après.

1.7 Activités en matière de recherche et de développement (Articles L.232-1 II du Code de Commerce)

Néant.

1.8 Activités polluantes ou à risques (Article L.225-102-2 du Code de Commerce)

Néant.

II. EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS 2018

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire annuelle ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

2.1 Compte de résultat

La Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 18 542 208,25 euros contre 20 009 708,40 euros l'exercice précédent, représentant une diminution de 7,3 %.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 19 048 462,41 euros contre 20 053 471,39 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 15 924 518,11 euros contre 16 899 730,38 euros l'exercice précédent, en baisse de 5,8 %.

L'effectif moyen est passé à 16 personnes en 2018 contre 17 en 2017.

Le résultat d'exploitation parvient à se maintenir puisqu'il s'établit à 3 123 944,30 euros contre 3 153 741,01 euros l'exercice précédent, en légère baisse de 0,9 %.

Après prise en compte du résultat financier qui s'élève à 9 489,36 euros (contre 22 395,39 euros l'exercice précédent) et du résultat exceptionnel de 87 525,16 euros (contre 84 577,55 euros l'exercice précédent) et d'un impôt sur les sociétés de 1 078 722 euros, le résultat de **l'exercice se solde par un bénéfice de 2 142 236,82 euros**, qui dépasse le bénéfice 2017 qui s'établissait à **2 130 881,95** euros (+ 0,5%).

Malgré un ralentissement de sa croissance, la société réussit à maintenir son résultat d'exploitation et son résultat net et à améliorer ses marges. Ainsi, la marge d'exploitation sur 2018 s'élève à 16,85 % du chiffre d'affaires (contre, pour rappel, 15,8 % en 2017, 14,2 % en 2016 et 12,4 % en 2015).

Par conséquent, la rentabilité nette affiche également un taux élevé à 11,5 % du chiffre d'affaires (contre, pour rappel, 10,6 % en 2017, 9,4 % en 2016 et 8,4 % en 2015).

2.2 Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 217 155 euros, stables par rapport à l'exercice précédent.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 76 476,64 euros (contre 99 782,42 euros pour 2017).

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2018 à la somme de 139 617,54 euros, quasiment stable par rapport à l'exercice précédent. Aucune provision n'a été comptabilisée sur ce poste.

Le total de l'actif immobilisé s'élève donc à la somme de 433 249,18 euros au 31 décembre 2018.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 11 426 441,11 euros comprenant principalement :

- des créances clients et comptes rattachés pour 3 685 636,28 € (contre 3 664 635,10 € pour 2017);
- d'autres créances pour 846 938,55 €;
- une trésorerie de 6 751 664,12 euros (comprenant elle-même : des valeurs mobilières de placement pour 4 497 226,72 € et des disponibilités pour 2 254 437,40 €) contre 7 570 101,53 € pour 2017 ;
- des charges constatées d'avance pour 142 202,16 euros.

<u>Passif</u>

Le capital social s'élève à 657 391,20 euros et la réserve légale est demeurée inchangée à 73 043,44 euros.

Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est également resté inchangé à 1 070 722,20 euros au 31 décembre 2018.

Le compte de report à nouveau est créditeur à hauteur de 931 111,46 euros.

Avec un résultat positif de 2 142 236,82 euros, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 4 874 505,12 euros au 31 décembre 2018 (contre 4 786 615,80 euros au 31 décembre 2017).

La provision pour risque est passée de 338 436 euros au 31 décembre 2017 à 15 000 euros au 31 décembre 2018.

Situation d'endettement de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires :

Le poste Dettes s'élève à la somme totale de 6 970 185,17 euros (contre 7 552 346,01 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

- d'emprunts bancaires pour :	1 722 246,98 €
- d'emprunts et dettes financières	(contre 2 272 928,13 € pour 2017)
diverses pour :	1 242 €
- d'avances et acomptes reçus sur commandes en cours :	28 068,26 €
- de dettes fournisseurs et comptes	3 636 270,81 €
rattachés pour :	(contre 3 790 669,36 € pour 2017)
- de dettes fiscales et sociales pour :	928 856,07 €
de produits constatés d'avancepour :d'autres dettes pour :	532 989,37 €
	120 511,68 €

Le total du bilan au 31 décembre 2018 ressort donc à la somme de 11 859 690,29 euros, contre 12 677 397,81 euros au 31 décembre 2017.

2.3 Montant des charges et dépenses non déductibles (articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts)

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des impôts, nous vous indiquons que le montant des dépenses ou charges non déductibles fiscalement en vertu de l'article 39-4 du Code Général des impôts s'élève à :

- 0 € au titre des dépenses somptuaires,
- 101 279 € au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles.

2.4 Proposition d'affectation du résultat

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2018, le montant du capital s'élevait à 657 391,20 euros. Le montant de la réserve légale s'élève à 73 043,44 euros. En conséquence, cette dernière est intégralement dotée.

Il sera statué sur la proposition d'affectation du résultat de l'exercice écoulé à soumettre à l'assemblée générale ordinaire annuelle lors du prochain Conseil d'administration.

2.5 Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions composant le capital	Dividende par action (euros)	Revenus éligibles à l'abattement pour personnes physiques (*si option pour barème progressif)
31/12/2017	1 643 478	1,25 euro	*1,25 euro
31/12/2016	1 643 478	0,85 euro	0,85 euro
31/12/2015	1 643 478	0,75 euro	0,75 euro

2.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

III. CONVENTIONS

3.1 Conventions réglementées

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

IV. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (art. L. 225-37 al. 6 et L. 225-37-4 du Code de commerce)

4.1 Modalité d'exercice de la Direction générale

Nous vous rappelons que la Société est dirigée par Monsieur Ebrahim Sammour en qualité de Président Directeur Général depuis le 14 novembre 2014.

Il est rappelé que l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 22 juin 2018 a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Sammour pour une durée de 6 exercices, et qu'en conséquence, le Conseil d'administration qui s'est tenu le même jour a décidé :

- de renouveler M. Ebrahim SAMMOUR dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur ;
- le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration avec celles de Directeur général.

4.2 Mandat des administrateurs – Liste des fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

4.2.1 Mandats des administrateurs

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale du 22 juin 2018 a, outre le renouvellement du mandat de M. Sammour, décidé :

- de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Denis PIROARD pour une durée de 6 ans.
- de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Laurent DERRIANO, arrivé à expiration, et de ne pas procéder à son remplacement.

Nous vous rappelons en conséquence que le Conseil d'administration de la Société est actuellement composé des administrateurs suivants, étant précisé que le mandat de Thierry Marin arrive à expiration à l'issue de la prochaine l'Assemblée générale :

- Monsieur Ebrahim Sammour
- Monsieur Denis Piroard
- Monsieur Thierry Marin

Le prochain Conseil d'administration statuera sur la proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Thierry Marin à soumettre à la prochaine assemblée générale.

4.2.2 <u>Liste des fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société</u>

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

Nom	Fonction exercée au sein de la Société	Date de nomination	Echéance du mandat	Fonctions exercées dans d'autres sociétés	
Ebrahim	Administrateur	Administrateur :	Assemblée		
Sammour		· 1 ^{ère} nomination : 14/12/2007	statuant sur	 Président de HTP 	
		· Dernier renouvellement :	l'exercice clos	Manager	
		22/06/2018	le 31/12/2023	– Président de AMBCInvest	
	PDG	PDG:		 Co-gérant de 	
		· 1 ^{ère} nomination : 14/11/2014	Idem	Hitechliberty	
		· Dernier renouvellement :			
		22/06/2018			
Denis	Administrateur	23/10/2006	Assemblée	Gérant de DPA	
Piroard		Renouvelé dernièrement le	statuant sur		
		22/06/2018	l'exercice clos		
			le 31/12/2023		
Thierry	Administrateur	06/06/2013	Assemblée	Gérant SCI La Malouine,	
Marin			statuant sur	Boulogne	
			l'exercice clos		
			le 31/12/2018		
Laurent	Administrateur	27/02/2015	Mandat expiré		
Derriano			le 22/06/2018		

4.3 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune nouvelle convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs, l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

4.4 Commissaires aux comptes

Nous vous précisons que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, nommés lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2014 pour une durée de six exercices, ne sont pas arrivés à expiration.

4.5. Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Au présent rapport est annexée, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

5.1 Composition du capital social

A la date des présentes, le capital social s'élève à 657 391,20 euros divisé en 1 643 478 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.

5.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
HTP MANAGER*			
(SAS, 15/17 boulevard du	1 395 537	84,91 %	91,7 %
général de Gaulle – 92120			
Montrouge,			
513 000 448 RCS Nanterre)			

^{*} le capital de HTP MANAGER est détenu à 100 % par la société PHENICIE (SAS dont le siège social est situé 15-17 bd du Général de Gaulle, 92120 Montrouge, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°

830 246 708), elle-même détenue à 89,36 % par AMBC INVEST (holding personnelle de Monsieur Sammour immatriculée au RCS d'Evry sous le n° 749 904 611).

5.3 Autocontrôle

La Société ne détient plus aucune action en autocontrôle depuis la décision du Conseil d'administration en date du 28 février 2014.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS – SUCCURSALES EXISTANTES – PRETS A MOINS DE DEUX ANS

6.1 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par la Société, y compris les sociétés étrangères

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société détient 100 % du capital de la société HITECHLIBERTY (société à responsabilité limitée immatriculée sous le numéro 485 209 266 RCS Nanterre).

HITECHLIBERTY exerce sur le secteur du portage salarial. Cette société propose à ses 'salariés' de transformer leurs honoraires en salaire afin qu'ils aient la liberté dans le choix de leurs missions et leurs tarifs mais qu'ils puissent également se reposer sur une structure solide pour produire leurs fiches de paie et effectuer les démarches nécessaires auprès des diverses institutions de collecte des charges. HITECHLIBERTY travaille également pour HITECHPROS et peut lui fournir des ressources pour mener à bien les missions de ses clients.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 637 640,95 euros et un résultat de 488,59 euros.

Le chiffre d'affaires a diminué de 39 % entre 2017 et 2018 en raison de la diminution du nombre de salariés portés.

Cette société ne détient aucune participation dans la Société.

6.2 Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France - prises de contrôle de telles Sociétés (articles L. 223-6 et L. 247-1 du code de commerce)

Néant.

6.3 Succursales existantes (article L. 232-1, II, du code de commerce)

Néant.

6.4 Prêts à moins de 2 ans consentis par la Société à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (L.511-6 3 bis al 2., art. R511-2-1-1 et R 511-2-1-2)

Néant (sous réserve des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes).

6.5 Informations sur les participations croisées - Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régularisation desdites participations

Néant.

VII. PARTICIPATION DES SALARIES

7.1 Participation des salariés via un PEE

Au 31 décembre 2018, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

7.2 Options de souscription/d'achat d'actions – Attribution gratuite d'actions

Néant – la Société ne dispose d'aucune autorisation en cours ; de plus, aucune option ou action issue d'une attribution gratuite n'est en circulation.

VIII. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du code de commerce, nous vous indiquons cidessous les opérations d'achat d'actions mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos :

> la Société n'a pas, au cours de l'exercice 2018, procédé à des rachats d'actions dans le cadre des articles L. 225-208, L. 225-209, L. 225-209-2, L. 228-12 et L. 228-12-1 du Code de commerce.

IX. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS

Depuis, le 1^{er} janvier 2018, 85 639 titres ont été échangés.

Le titre qui cotait 18,40 euros au début de l'exercice est passé à 14,70 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 13,50 euros le 5 novembre 2018 et le cours le plus haut à 21 euros les 26 et 28 mars 2018.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2018 ressortait à 24 159 126,60 euros.

X. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Aucune opération des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article I. 621-18-2 du code monétaire et financier n'est intervenue sur les titres de la Société au cours de l'exercice écoulé.

* *

*

Le Conseil d'administration

ANNEXE A : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous fait apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
I - Capital en fin d'exercice					
- Capital social	657 391	657 391	657 391	657 391	657 391
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	1 643 478	1 643 478	1 643 478	1 643 478	1 643 478
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	18 542 208	20 009 708	18 404 462	16 694 024	13 119 086
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés,					
dotations et reprises sur amortissements, dépréciations,					
provisions	2 949 322	3 303 494	2 757 813	2 270 837	1 705 540
- Impôts sur les bénéfices	1 078 722	1 129 832	910 054	721 270	569 975
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	2 142 237	2 130 882	1 723 184	1 402 651	1 076 196
- Dotations et reprises sur amortissements,	-271 637	42 780	124 575	146 916	59 369
dépréciations, provisions		2.054.245	1.000.050	1 222 500	1.000.001
- Résultat distribué (D)		2 054 347	1 396 956	1 232 609	1 068 261
III - Résultat par action					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations,					
provisions = $(\mathbf{B})/(\mathbf{A})$	1.79	2,01	1.68	1.38	1.04
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts,	, , ,	,	,	,	,-
dépréciations, provisions	1,14	1,32	1,12	0,94	0,69
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts,					
dépréciations,	1.30	1.30	1.05	0.05	0.65
provisions = $(C)/(A)$	1,30	,	1,05	0,85	- ,
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		1,25	0,85	0,75	0,65
IV - Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant	16	17	10	10	20
l'exercice	16	17	19	19	20
- Montant de la masse salariale de l'exercice	1 039 908	964 835	983 392	1 134 499	1 262 142

ANNEXE B : Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de Commerce, vous trouverez ci-dessous, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital.

Date de l'assemblée ayant conféré l'autorisation ou la délégation	Objet	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
Néant			